

Introduction

« Les questions que la surdité pose au clinicien trament un écheveau qu'il n'est facile ni de composer ni de décomposer. Les années de pratique imposent une expérience tissée d'interrogations incontournables, multiples et déroutantes qui forcent à se creuser un chemin partiel mais aussi partiel à plus d'un endroit. Chaque niveau qui pousse à la réflexion ne s'ouvre pas en vain, mais fait parfois redouter l'égarement, la dispersion et bien souvent éprouver une grande solitude : l'éthique qui est celle de la profession ne trouve pas toujours son compte dans le monde de la surdité. Les regroupements de psychologues cliniciens, pour salutaires et heureux qu'ils soient face à cette solitude, sont relativement récents et n'exemptent pas de la mise en suspens d'un certain nombre de certitudes et d'habitudes. Sans doute se dira-t-on qu'il s'agit là d'un trajet classique de psychologue se mettant à l'écoute des choses humaines en y accordant tant faire que peut sa pratique. Mais il importe de repérer en quoi et comment les pierres angulaires de ces trajets se redoublent ou s'escamotent avec la rencontre et la confrontation de la surdité. [...] Souvent, il m'a semblé que la cohérence était ici à construire dans une certaine adversité¹. »

Au-delà de la pratique contextualisée et référée à un même métier, nous partageons avec Claude Malet, l'auteur de ces lignes, un constat dont nous avons fait le point de départ d'une élaboration prenant sa source dans la considération, à la fois des clivages spécifiques au champ de la surdité, et de leurs recoupements disciplinaires par ceux hérités de la partition entre une psychologie expérimentale d'un côté, et une psychologie clinique de l'autre.

Sans doute ce recoupement du clivage gestualisme/oralisme par celui qui ordonne disciplinairement la psychanalyse au regard de la psychologie cognitive tient-il, à tout le moins pour partie, à cet abandon, par la première, de « l'étude du travail de penser » à d'autres chercheurs, « au motif que seuls les processus psychiques primaires la concerneraient », ainsi que le déplorait spécialement Didier Anzieu². Mais si ce dernier relevait aussi que la tentative de synthèse par ce « Yalta scientifique » auquel Daniel Lagache attacha son nom³, que cette « tentative de synthèse du behaviorisme et de la psychanalyse sous la forme d'une psychologie des conduites humaines n'a pas tenu⁴ »,

1. MALET Claude, « Surdité, clinique et dialogue. Responsabilité du psychologue », in Paul JONCKHEERE, Ghislain MAGEROTTE et Roger SALBREUX (dir.), *Handicap mental : prévention et accueil*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2007, p. 197-209.

2. ANZIEU Didier, « Le moi-peau », in Claudine GEISSMANN et Didier HOUZEL (dir.), *L'enfant, ses parents et le psychanalyste*, Paris, Bayard Éditions, 2003, p. 485-501.

3. Cf. LAGACHE Didier, *L'unité de la psychologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1949.

4. ANZIEU Didier, « Autobiographie », in Françoise PAROT et Marc RICHELLE (dir.), *Psychologues de langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 255.

nous concevons toutefois, à la suite du concepteur du *Moi-peau*, que toute pratique clinique référée à la psychanalyse émerge à la capacité de « fournir aussi un excellent observatoire épistémologique des processus psychiques secondaires⁵ ».

C'est plus encore à une telle démarche qu'invite, à notre sens, le modèle d'analyse en sciences humaines connu sous le nom de *théorie de la Médiation* et élaboré par le linguiste et épistémologue Jean Gagnepain avec ses élèves⁶, à l'université de Rennes, depuis à présent une quarantaine d'années⁷. Ce modèle, dont Marcel Gauchet put écrire qu'il le reconnaissait comme « l'une des percées majeures des sciences de l'homme au cours du dernier demi-siècle⁸ », se trouve aujourd'hui exploité et développé par des universitaires et chercheurs de nationalités différentes, dans des champs disciplinaires très divers qui vont des sciences du langage et de la psychologie à la *science of design* américaine, en passant par l'archéologie moderne et la romanistique⁹.

Le modèle de J. Gagnepain ambitionne de traiter de manière cohérente de l'ensemble de l'humain dans ce qui le spécifie, du point de vue du fonctionnement, par rapport aux autres êtres vivants. Il s'agit donc d'une anthropologie, au sens le plus fort du terme, plus précisément encore d'une anthropologie *clinique* recelant, en effet, la particularité, héritée sur ce plan de Théodule Ribot et de Sigmund Freud, de prendre appui sur la clinique pour sa dimension heuristique, c'est-à-dire en considération de ce que les phénomènes pathologiques équivalent à une analyse spontanée des processus psychiques dont l'intrication et la complexité objectent, ordinairement, à l'observation¹⁰.

Sous les effets produits de la nécessité de construire, depuis une pratique institutionnelle de psychologue clinicien en direction d'enfants et d'adolescents sourds, une cohérence qui, parce qu'elle ne s'ordonne pas aux frontières disciplinaires, ne fait pas l'économie, pour reprendre les termes de C. Malet, d'une « certaine adversité », nous nous imprégnons de la théorie de la Médiation pour la visée transdisciplinaire vers laquelle elle oriente, pour sa culture de « l'in-discipline », ainsi que l'énonçait J. Gagnepain avec humour et sérieux, in-discipline rien de moins que porteuse d'« une révolution au point de vue du savoir¹¹ ».

Cette in-discipline, ou « cette espèce de refus de l'état du savoir », dont Jacques Laisis formule qu'elle caractérise sociologiquement une épistémologie axiologiquement définie par « un certain maniement de l'irrespect¹² », s'est imposée à nous de la manière la plus féconde, afin de prendre acte du « refus des tiroirs disciplinaires figés faisant obstacle à l'élaboration d'un problème qui suppose précisément leur dépassement »,

5. ANZIEU Didier, « Le moi-peau », *op. cit.*

6. L'exposé principes du modèle se trouve dans les trois tomes de l'ouvrage *Du vouloir dire* : GAGNEPAIN Jean, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, t. I, *Du signe. De l'outil*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1993 ; t. II, *De la personne. De la norme*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1993 ; t. III, *Guérir l'homme. Former l'homme. Sauver l'homme*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1995.

7. Aujourd'hui au sein du Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS), à l'université Rennes 2.

8. GAUCHET Marcel, « Une nouvelle théorie de l'esprit : la médiation », *Le Débat*, n° 140, 2006, p. 66 et 67.

9. Cf. [<http://www.rennes-mediation.fr/bmedia/articles/la-theorie-de-la-mediation/>].

10. DUVAL Attie et QUENTEL Jean-Claude, « L'autonomie de l'éthique », *Le Débat*, n° 140, 2006, p. 106-125.

11. GAGNEPAIN Jean, *Huit leçons d'introduction à la théorie de la Médiation*, Matecoulon-Montpeyroux, Institut Jean Gagnepain, édition numérique – v.10-01, 1994-2010, p. 293.

12. LAISIS Jacques, « Quel "Discours de la méthode" pour les sciences humaines ? », *Anthropo-logiques*, n° 6, 1995, p. 5-13.

ainsi que l'écrit Jean-Claude Quentel¹³, sans pour autant verser dans la paresse intellectuelle de l'éclectisme¹⁴, ou dite de la « pluridiscipline », ce « moyen pour les conservateurs de maintenir leur système en prétendant le moderniser », comme l'épingle enfin J. Gagnepain¹⁵.

Faisant un pas de plus par rapport à notre constat retrouvé dans les termes énoncés par C. Malet, le questionnement à propos duquel notre étude propose de s'attacher ressortit spécifiquement à la considération qu'après une période historique marquée de la recommandation d'exclusion des langues gestuelles de l'éducation des enfants sourds, un inverse mouvement de balancier a suscité qu'il apparait, aujourd'hui, chez les « profanes » jusque chez les professionnels et les travailleurs de la pensée se voulant familiers de ces questions, de moins en moins admissible de questionner le bien-fondé d'une référence inconditionnelle à ce que l'on désigne comme *la langue des signes*.

Un certain nombre de travaux en sciences humaines (au sein desquelles nous comprenons les dites « sciences sociales »), essentiellement référés au courant structuraliste des années 1960 et 1970, permirent salutairement de remettre en question les conceptions déficitaires demeurées attachées aux enfants et adultes atteints de surdités congénitales, et d'établir les langues des signes dans l'intégrité de l'émargement de leurs locuteurs à la capacité de langage. Du côté du champ spécialement psychanalytique, c'est à partir des années 1980 qu'émergèrent des publications venant mettre en évidence la « dimension signifiante des signes¹⁶ », modélisant la conception de la gestuelle du sujet sourd « signant » comme voix¹⁷, trouvant plus encore, pour cette entreprise de réhabilitation de l'ancienne « mimique », l'éminente caution de la figure de Françoise Dolto.

Si nous souscrivons à la portée de ces travaux pour le dépassement qu'ils permirent des conceptions déficitaires circonscrivant improprement, avant eux, les retentissements des surdités congénitales, l'élaboration de notre pratique clinique et institutionnelle nous confronta, pour le dire dans les termes de notre titre, à un malaise tenant à la nature idéologique de leurs prolongements contemporains. Ces derniers, indissociés d'une dynamique militante en appelant à un traitement culturaliste de ceux qui, parmi nos concitoyens, se revendiquent comme « Sourds¹⁸ », se singularisent en effet de promouvoir une prise en compte éducative et pédagogique des enfants sourds marquée d'une défiance, voire d'un rejet de toutes visées oralistes, indépendamment du fait que la plupart d'entre eux sont nés de parents normo-entendants, et que l'intégration sociale, l'insertion dans notre territoire culturel demeure irréductiblement dépendante de la maîtrise manifestée de la langue audio-orale communautaire, et spécialement de sa forme écrite.

13. QUENTEL Jean-Claude, *Les fondements des sciences humaines*, Toulouse, Érès, 2007, p. 239.

14. Cf. PIRARD Régis, « Structure et négativité dans la clinique psychanalytique », intervention au congrès de Caen, *Structures*, 10-12 mars 2016, [http://www.rennes-mediation.fr/bmedia/wp-content/uploads/2016/12/Pirard-conf-2016_03_12-STRUC001.MP3-.mp3].

15. GAGNEPAIN Jean, *Huit leçons d'introduction à la théorie de la Médiation*, op. cit., p. 293.

16. FONTAINE Albert, « Les silences de la lettre », *Littoral*, n° 7-8, 1983, p. 165-183.

17. POIZAT Michel, « La voix et l'appel du Sujet », in René LEW et François SAUVAGNAT (dir.), *La voix, Actes du colloque d'Ivry*, Lysimaque, 1989, p. 31-37.

18. La substantivation de *Sourds*, avec une majuscule, est la dénomination promue par les militants sourds dits « signants » ou « signeurs » – qualificatifs désignant les locuteurs sourds des langues des signes « francophones » – par opposition à toutes caractérisations audiologiques des déficiences auditives considérées comme ressortissant indistinctement à une médicalisation de la surdité. Cette dénomination témoigne aussi d'une construction fantasmatique des « Sourds » comme une totalité unifiée.

Tout au contraire de ces approches dont participent nombre d'auteurs se référant à la psychanalyse, c'est davantage du côté de la psychologie cognitive, généralement marquée par les précédents du sceau du « déni de la surdité », que l'on trouve des modélisations restituant l'enfant dans sa spécificité rapportée à ses parents et dans ses capacités à s'approprier la langue audio-orale, dans le cadre d'approches ayant rompu avec la doctrine issue du congrès de Milan.

Faire percevoir les contours de la construction militante de « la langue de signes » confronte d'emblée à la difficulté lexicale qu'elle a générée, à savoir celle de référer les langues visuo-gestuées, ainsi proprement désignées, à leur histoire, sans participer, ce faisant, de la démarche militante. En effet, si des représentations de la langue des signes semblent aujourd'hui socialement bien installées, ce n'est pourtant qu'à partir de la fin des années 1970 que l'appellation de « langue des signes¹⁹ » commença à s'imposer en France, à partir de cette légitimation scientifique que nous avons évoquée de l'émergence de celle, que l'on désigna longtemps du nom de « mimique », au rang de langue. Ainsi, identifier les « signes mimiques » à la contemporaine langue des signes, comme le véhiculent largement les publications s'attachant à cette question, relève-t-il, à tout le moins, de l'anachronisme ou de l'abus de langage.

C'est l'une des données qui nous inspira la nécessité d'un préalable regard historique parcourant l'émergence des langues des signes jusqu'à la période contemporaine, afin de tenter de préciser ce qui de leurs origines, de leurs usages et de leur essor généralement rapportés par l'historiographie peut être mis en question, afin d'en détacher les premiers points auxquels s'attache notre thèse quant à ce qui, de la langue des signes, entendue dans son acception la plus large, vient cristalliser, avons-nous opté de formuler, le malaise du sujet.

Si c'est bien à la *culture* que nous référons ce malaise du sujet, ainsi que notre titre en évoque l'écho, ce n'est pas tant au sens de la somme des « réalisations et dispositifs par lesquels notre vie s'éloigne de celle de nos ancêtres animaux » chargés, selon S. Freud, d'assurer « la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux²⁰ », mais au sens entendu, du point de vue de la théorie de la Médiation, de l'ensemble des capacités proprement humaines. Ce qui caractérise spécifiquement l'humain, pour J. Gagnepain, c'est en effet son aptitude à produire une rupture par rapport aux fonctions naturelles, mais une rupture que tout être humain, dans le même temps et contradictoirement, remet en cause, relativise, re-positivise, ainsi qu'y insistait récemment Jean-Yves Urien²¹.

Bien au-delà de l'espace associatif et médico-social concerné par la surdité, il nous apparaît que la langue des signes produit, dans notre contemporanéité, des effets de fascination redevables à l'espoir qu'elle condense de la restauration d'une positivité au sein de cet ordre culturel caractérisé, au premier chef, par la dimension de la négativité.

La visée de la première partie de cette étude ne saurait toutefois être proprement considérée comme étant de nature historiographique : ce n'est qu'au titre de pré-texte

19. MOTTEZ Bernard, *Les sourds existent-ils ? Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 131.

20. FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, trad. Pierre Cotet, René Lainé et Johanna Stute-Cadiot, Paris, Presses universitaires de France, 1995 (1929), p. 32.

21. URIEN Jean-Yves, « Structure, dialectique et dissociations. L'anthropologie clinique de Jean GAGNEPAIN : le cas du "langage" », intervention au congrès de Caen, *Structures*, 10-12 mars 2016, [http://www.rennes-mediation.fr/bmedia/wp-content/uploads/2016/06/Urien-conf-2016_03_11-STRUC001.MP3-.mp3].

que nous convoquerons une histoire évoquée cursivement et très sélectivement²², une histoire dont l'examen indique tout d'abord que, depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, les enfants sourds ne semblent guère avoir fait l'objet de considérations particulières. Il est généralement prêté à l'influence des pensées aristotélicienne et platonicienne le peu d'engagement, jusqu'au Moyen Âge, des philosophes et des hommes d'Église à concevoir la possibilité d'une éducation pour ceux que l'on appela longtemps et exclusivement les « sourds-muets²³ ». Pour Aristote, en effet, seule la parole dans sa forme articulée témoigne de l'existence d'une activité de langage, soit de la faculté de penser et de raisonner²⁴, de la même manière que Platon qui identifie la raison au verbe.

C'est donc contradictoirement à cette conception antique qu'émergea et se constitua le courant désigné comme « gestualiste », ayant donné le jour aux actuelles langues des signes et soutenant la possibilité d'une éducation et d'une instruction des enfants « sourds-muets », c'est-à-dire atteints de surdités précocement acquises que l'on caractériserait aujourd'hui comme sévères ou profondes, telles que ne permettant pas une appropriation spontanée de la langue communautaire que nous désignerons comme *audio-orale*²⁵. S'il n'est toutefois pas rare de rencontrer chez les historiographes des langues des signes les affirmations, peu ou prou étayées, selon lesquelles, contre l'histoire « officielle », l'existence des langues des signes remonterait à l'Antiquité²⁶, les premières entreprises documentées attestent indiscutablement que l'éducation préceptoriale d'enfants sourds fut entreprise bien antérieurement aux prémices mêmes de ce qui se constitua, très récemment, en tant que langues visuo-gestuées.

Nous examinerons dans ce regard sur l'historiographie de la langue des signes la part de son origine retrouvée dans les codes gestuels monacaux. Nous nous attacherons aussi très largement à recontextualiser l'intervention des principales figures historiques des courants oraliste et gestualiste pour revenir à l'origine, à la fois de leurs divergences et de leurs points de convergence relativement à l'instruction des enfants sourds, afin de nous dégager du registre identitariste majoritairement mobilisé pour justifier l'écriture d'une « histoire des Sourds ». C'est encore selon cette même visée de questionner l'historiographie du point de vue de la « cause sourde » que nous mettrons en évidence

22. Il n'en reste pas moins qu'au regard de la littérature communément disponible, il demeure ici une formidable friche pour ceux qui ne rabattraient pas la recherche historique sur l'identification à la « cause sourde » qui a généralement cours.

23. La catégorisation de « sourd-muet » fait l'objet d'usages très différenciés dans l'histoire des pratiques éducatives, le social et la littérature spécialisée. Les critères de surdité et d'âge n'étant pas objectifs – à de notables exceptions près, telle J. R. Pereire – avant le XIX^e siècle, jusqu'alors et au-delà, on est contraint de considérer comme plausible que les enfants désignés comme « sourds-muets » furent atteints de surdités profondes ou sévères prélinguales (cf. Annexes : Classification audiolinguistique ; Classification des surdités selon la période de leur apparition). À l'époque contemporaine, en contrepoint de l'objectivation audiolinguistique des surdités, la locution « sourd-muet » est employée par les militants de la « cause sourde » pour faire valoir la langue des signes comme étant la seule modalité « dialogique » soutenable, posture déjà attestée à partir de l'identité « sourde-muette » revendiquée par les professeurs de l'école de Paris, dans les années 1830.

24. SAINT-LOUP Aude de, « Les sourds-muets au Moyen Âge : mille ans de signes oubliés », in Alexis KARACOSTAS et Lysiane COUTURIER (dir.), *Le pouvoir des signes*, Paris, Institut national de jeunes sourds, 1989, p. 11-19.

25. Nous utiliserons cette dénomination de langues *audio-orales* pour insister sur la dimension de leur réception contre la focalisation, commune au profane et à un large pan des acteurs sociaux concernés par la surdité congénitale sévère ou profonde, sur « l'oralisation », soit sur la production attendue de l'enfant.

26. Cf. notamment RENARD Marc, « Comparaison des dactylogies en langues des signes française, anglaise et cistercienne », in Aude de SAINT-LOUP, Yves DELAPORTE et Marc RENARD, *Gestes des moines, regard des sourds*, Nantes, Siloë, 1997, p. 91-98.

l'importance de l'« invention d'un Autre » dans le processus de mobilisation collective et d'émergence de la constitution d'un groupe social des Sourds, depuis le premier tiers du XIX^e siècle jusqu'à la période contemporaine ouverte par ce qui est généralement désigné comme le « réveil sourd ».

Dans la seconde partie de cette étude, nous considérerons la question, dès alors typographiquement distinguée comme celle de « la langue des signes », sous l'angle d'une invention contemporaine renvoyant à trois domaines de recherches constitutifs des sciences de l'Homme.

Nous examinerons ainsi tout d'abord comment l'écriture de l'histoire de la « cause sourde », la reconnaissance d'une « identité sourde » et la promotion de « la langue des signes » qui en est l'aiguillon spécifique émergent à la faveur et en contrepoint d'un traitement politique référé à la notion de handicap, apparue dans la seconde moitié du XX^e siècle. Faisant suite à cet examen de l'invention de « la langue des signes » au sein des sciences sociales, nous nous attacherons à la présentation de modèles linguistiques ayant investi les langues visuo-gestuées comme objets propres de recherche. Par l'établissement de la nature linguistique des langues visuo-gestuées et par l'étude de leurs singularités, ces modèles revêtent en effet une importance capitale du point de vue de la militance pour la « cause sourde ». Enfin, nous nous centrerons sur les travaux d'auteurs orientés de modèles psychanalytiques investis de la question de la surdité et de celle de « la langue des signes », l'intrication des deux problématiques dans une posture militante se trouvant, en cette aire disciplinaire, tout aussi prédominante que dans les travaux historiographiques, sociologiques et linguistiques.

Nous donnerons dans la troisième section de notre étude un prolongement et un développement à cet investissement de « la langue des signes » par des auteurs orientés de modèles psychanalytiques, dont la théorie lacanienne tout particulièrement, qui, solidement à la militance pour la « cause sourde », mènent leur argumentation en faveur de « la langue des signes » jusqu'à la diabolisation de toutes visées oralistes.

Nous mettrons alors en évidence que, s'il est une chose que de reconnaître la responsabilité de l'idéalisation du sensoriel sonore – telle que portée et emblématisée par les traductions légales et réglementaires des recommandations du congrès de Milan – dans la conception déficitaire de la surdité qui prévalut jusqu'aux échos perçus et transformés du « réveil sourd », il en est une autre que de concevoir aujourd'hui « la langue des signes » comme l'horizon indépassable du respect et de la prise en compte sociale, éducative et psychique de tout sujet affecté d'une surdité sévère ou profonde. C'est à cette fin que nous détaillerons les différents aspects que revêt ce que nous repérons comme un usage idéologique de la surdité, lequel trouve son expression dans le déploiement d'une théorie qui, tout en revendiquant ses fondements cliniques, n'y trouve plus les principes de sa mise à l'épreuve.

Dans une quatrième partie, nous développerons les différents aspects que revêt la médicalisation de la surdité et qui constituent les points d'appuis essentiels de la défiance envers l'oralisme manifestée par les acteurs sociaux et les auteurs militants de la « cause sourde ». L'appropriation médicale des surdités renvoie aux progrès des recherches génétiques, au développement des pratiques d'implantations cochléaires, ainsi qu'à la mise en place des programmes de dépistage des surdités en maternité.

Nous mettrons à ce titre en exergue les impensés de l'appropriation médicale de la surdité rapportables à un positivisme se manifestant spécialement par des conceptions

extrêmement réductrices du langage, par l'incapacité du paradigme médical à penser et à prendre en compte les retentissements de la surdité de l'enfant sur l'expérience de la parentalité, par la négation enfin de ce que la structuration psychoaffective d'un enfant se rapporte d'abord à son portage symbolique par ses parents, à une contenance exercée par une fonction maternelle soutenue d'une fonction paternelle.

Dans la cinquième section de notre étude, après avoir marqué notre convergence avec les critiques formulées à l'endroit du déploiement de pratiques techno-médicales s'autonomisant et s'autorisant de leur seule rationalité, nous nous en démarquerons pour faire apparaître en quoi la prise en compte des déficiences auditives sévères et profondes congénitales demeure tel un « défi » adressé aux sciences de l'Homme.

Ce dernier consiste en la nécessité épistémologique de rapporter le fonctionnement de l'humain et ses phénomènes à des lois générales qui impliquent que la critique, certes à nourrir, de l'impérialisme contemporain du paradigme biomédical, ne saurait pour autant se résoudre dans la promotion d'une conception essentialiste et culturaliste de la surdité, différemment mais tout aussi inapte, soutiendrons-nous, que la logique techno-médicale à prendre la mesure de la complexité des enjeux spécifiques aux surdités prélinguales.

Au titre des illusions retrouvées de « la langue des signes », il s'agira dans notre dernière partie de spécifiquement traiter des phénomènes suscités par la surdité dans le rapport à l'autre. Nous développerons aussi comment « la langue des signes » se trouve, dans notre contemporanéité, parée des vertus supposément propres à la restauration d'une positivité sur les plans du langage, de la communication et du désir.

Nous détaillerons encore ce qui fait de l'orientation éducative et pédagogique se présentant comme « bilingue » la traduction la plus emblématique de la militance pour la « cause sourde », mais aussi en quoi elle constitue une forme de traitement des retentissements du trouble surdité pour des parents normo-entendants d'enfants sourds. Nous mettrons alors en évidence les impasses d'une telle orientation au regard de la problématique de la langue maternelle d'une part, et de l'apprentissage de la forme écrite de la langue audio-orale d'autre part.

Pour terminer, nous présenterons l'approche oraliste renouvelée par la Langue française parlée complétée (LFPC) en tant que pouvant être comprise dans un rapport dialectisé avec la langue visuo-gestué, pour autant que l'on prenne acte des retentissements propres, et pas seulement incidents, des surdités sévères et profondes congénitales ou très précocement acquises.

